



AMAP DE LORGUES

Contrat fromage d'engagement mutuel de fév. à nov. 2025 entre :

* " La Ferme du Belveset " de *Julien Bertin*. Tel : 06.98.19.34.85 courriel : fromageriebertin@gmail.com

et

* l'Amapien (nom) :

Tél :

E-mail :

- Le producteur s'engage :

- à livrer une fois par quinzaine la partie de sa production dédiée à l'AMAP de LORGUES .
 - à débiter sa saison le jeudi 13 février et à finir le jeudi 20 novembre 2025
 - avec une interruption le jeudi 14 août, reprise le jeudi 28 août 2025.

-L'Amapien s'engage :

- à participer aux permanences des distributions.
- à s'acquitter de sa cotisation à l'AMAP.
- à régler d'avance le prix du présent contrat selon les dispositions choisies.
- à récupérer sa part de production au local de l'AMAP le JEUDI entre 17h00 et 18h00, sachant que cette part sera partagée entre les amapiens assurant la permanence s'il n'est pas présent ou n'a pas prévenu de son absence.

Durée du contrat : au total 20 livraisons

contrat à 13€ soit 260€ à l'année : (Prix moyen par plateau composé de 3 ou 4 fromages de chèvre ou de vache)

**MERCI DE REMETTRE LE CONTRAT COMPLETE A CORINNE
LE JEUDI 13 FEVRIER**

Chèque à l'ordre de Bertin Julien (si chèque et contrat ne sont pas au même nom, prière d'indiquer au dos du chèque, le nom du contrat)

x 260 € en une fois (février)

x 130 € en deux paiements, à joindre à la signature du contrat : février, mars

x 65 € en quatre paiements, à joindre au contrat : février, mars, avril, mai

Espèce : prévoir l'appoint de la totalité du contrat le jeudi 13 février. Merci

Entourer la formule choisie et le mode de paiement : CHEQUE - ESPECE

Merci de votre confiance et de votre soutien.

Date :/..../2025

Signature du producteur:

Signature de l'Amapien: